

Une vingtième année fructueuse pour AGIR Maskinongé

L'organisme a agi sur tous les fronts en 2024-2025

Saint-Didace, le 20 juin 2025 – À l'occasion de son assemblée générale annuelle qui s'est tenue le 19 juin 2025 au Bal Maski en présence de 27 personnes, l'organisme de bassin versant de la rivière Maskinongé (AGIR Maskinongé) a présenté l'ensemble des activités réalisées au cours de l'année 2024-2025.

Alors que cette année marquait les 20 ans d'AGIR Maskinongé, c'est un impressionnant bilan que l'organisme a montré à travers des activités de sensibilisation qui ont réuni près de 300 participants, des activités de planification et de concertation avec 35 organismes, municipalités et MRC et des actions engagées avec 32 entreprises et organisations. L'organisme a également participé à une vingtaine de comités et groupes de travail de partenaires dans des secteurs variés. On peut notamment citer le comité de développement touristique de la SADC de D'Autray Joliette, la Table de concertation régionale en agroenvironnement de la Mauricie ou la Table de gestion intégrée des ressources et du territoire (TGIRT) de Lanaudière. Cette concertation est l'occasion de faire valoir la protection des ressources en eau et de susciter des actions à travers le territoire.

D'importants travaux d'aménagements visant à restaurer les habitats naturels ont également été menés dans la rivière du Bois-Blanc, à Maskinongé, avec la collaboration des entreprises agricoles dont les terres bordent le cours d'eau. Ainsi, sur un tronçon de 3,5 kilomètres de cours d'eau, 3,9 km de bandes riveraines arbustives ont été implantées et 1,37 hectares d'habitats ont été restaurés avec des techniques de phytotechnologie et l'implantation d'environ 9500 arbustes.

Il faut également souligner que l'organisme, comme les autres organismes de bassins versants, échantillonne depuis près de 20 ans les rivières de son territoire pour le ministère de l'environnement, permettant à ce dernier de collecter des données sur la qualité de l'eau. Des données physico-chimiques dans les lacs et des inventaires de plantes aquatiques dans le cadre du projet Au cœur des lacs ont également fourni des connaissances permettant de mieux suivre l'évolution des plans d'eau de la région.

« Malgré un financement de base qui n'a pas été revalorisé depuis 10 ans, nous sommes capables, en mobilisant et en accompagnant les acteurs du territoire, de réaliser des projets d'envergure qui changent les comportements et les pratiques par rapport à l'eau et qui peu à peu, font progresser la protection de nos lacs et nos rivières. »

- Jean-Claude Charpentier, président d'AGIR Maskinongé

L'éducation, un facteur clé pour les changements de comportement

L'éducation est essentielle pour comprendre l'importance des milieux aquatiques et les moyens de les protéger. AGIR Maskinongé intervient donc dans plusieurs écoles de la région avec des bénévoles pour donner des conférences sur les milieux humides et hydriques et organiser des sorties nature. Il intervient également auprès des associations de lacs et sensibilise la population en collaborant avec les municipalités. La conférence sur les plantes aquatiques donnée par une post-doctorante de l'Université McGill et les activités d'identification des herbiers aquatiques sur les lacs en partenariat avec la firme Fyto en sont de bons exemples.

Répondre aux besoins pour accompagner le changement

Les acteurs du territoire ont souvent besoin d'aide pour mettre en œuvre la protection de l'eau, que ce soit pour trouver les bonnes actions à mener, pour se former sur les bonnes pratiques à adopter, pour trouver les experts ou les partenaires qui leur manquent ou pour trouver le financement qui leur permettra de réaliser leurs projets. C'est en répondant à ces besoins variés que l'organisme permet à ses partenaires d'avancer dans leurs efforts pour mieux protéger les ressources en eau. Ces dernières années, plusieurs municipalités ont fait appel à l'organisme pour les aider à caractériser les rives et sensibiliser les riverains à l'aménagement des bandes riveraines. Les projets en milieu agricole sont élaborés en fonction des enjeux soulevés par les entreprises agricoles et donc connectés à leurs besoins.

Un investissement pour l'avenir

La gestion intégrée de l'eau est un investissement pour l'avenir du Québec. En rassemblant les communautés autour de la protection de l'eau, les organismes de bassins versants créent une prise de conscience et un élan vers une meilleure protection de ce patrimoine collectif qu'est notre eau.



Photo 1 : Conférence sur les plantes aquatiques



Photo 2 : Mesures physico-chimiques sur le lac Deligny



Photo 3 : Concertation dans le cadre du projet Au cœur des Lacs



Photo 4 : Travaux d'aménagement de phytotechnologies dans la rivière du Bois-Blanc

– 30 –

À propos d'AGIR Maskinongé

Fondé en 2004, AGIR Maskinongé a célébré ses 20 ans d'existence en 2024. Organisme à but non lucratif, il est désigné par le ministère de l'Environnement, de la Lutte contre les changements climatiques, de la Faune et des Parcs (MELCCFP) pour assurer la planification de la gestion de l'eau sur le territoire du bassin versant de la rivière Maskinongé.

En collaboration avec l'ensemble des acteurs de l'eau du territoire, AGIR Maskinongé a pour mandat principal d'élaborer, de mettre à jour, de promouvoir et de suivre la mise en œuvre du plan directeur de l'eau (PDE). L'organisme œuvre également dans plusieurs champs d'expertise complémentaires, notamment la gestion intégrée des ressources en eau, la planification stratégique, la consultation publique et la concertation, l'analyse environnementale par la géomatique ainsi que la rédaction et la mise en œuvre d'outils d'aide à la décision.

Fidèle à sa mission, AGIR Maskinongé travaille à mobiliser les collectivités pour protéger, restaurer et valoriser les milieux humides et hydriques, aujourd'hui et pour les générations futures.

Pour plus d'information, consultez le site web d'AGIR Maskinongé au www.agirmaskinonge.com

Contact :

Delphine DELÉGLISE – Directrice générale
(450) 835-6074 poste 8220 | delphine.deleglise@agirmaskinonge.com
www.agirmaskinonge.com

